

# ECHANGE NON MARCHAND

Assemblée générale du 18 novembre 2016

Des vents contraires soufflent sur l'association ENM depuis quelques mois. Le président en est le responsable désigné. Je l'accepte et fait tout pour calmer cette tempête. Car au-delà des querelles graves qui secouent le staff de ENM en France, le but fondamental de l'association n'est pas perdu de vue. Il est de poursuivre le travail engagé avec les femmes réveillées de Befotaka. Créer plus d'autonomie alimentaire et financière pour la communauté du Paradis bleu grâce à la mise en commun de nos énergies. Et bien sûr que cela ait des retombées bien au-delà de cette petite communauté sur la ville et les alentours. Cela dans un pays qui est considéré comme un des plus pauvres du monde. Cette assemblée générale montre que la continuité d'un côté, et le renouvellement des personnes et des actions de l'autre, existent bel et bien. Cependant comme le précisait la SNCF jusqu'à une époque restante, « Attention, un train peut en cacher un autre ». Méfions-nous de ce qui semble trop évident à certains - qui écrivent leurs sentiments sans trop connaître les tenants et aboutissants - l'histoire pourrait éclairer un jour prochain les causes des soubresauts que nous traversons d'une tout autre lumière.

Le président Nicolas Sersiron

## Compte rendu

Ce soir là à 19 heures, 21 personnes étaient réunies dans la salle du cadran à Auxerre.

Nicolas donne la parole à Patrick pour la présentation des comptes. Ce dernier, secrétaire d'ENM explique

- qu'il a repris les fonctions de trésorier depuis 3 semaines,
- que le solde du compte ENM est + 1 500 euros,

Il s'attend à des rentrées d'argent :

- 1 000 euros à Noël correspondant à la vente des chocolats,
- règlement des adhésions, suite à l'envoi de la lettre 21.

En ce qui concerne les sorties d'argent, le trésorier démissionnaire, J Drouhin a envoyé l'équivalent de 6 mois de salaires (2 350 euros) début octobre, ce qui assure le fonctionnement du PB jusqu'au 01 04 2017, en ce qui concerne les salariés. Ainsi, ENM disposera début janvier de 2 500 euros environ pour développer un programme touchant au développement de la permaculture à travers les élèves et à la recherche d'un chef de culture qui manque cruellement.

L'AG se poursuit par un tour de table de présentation de chaque participant.

Jacques Drouhin trésorier démissionnaire, prend la parole, il complète durant 10 minutes les comptes d'ENM. Le président demande à l'assemblée de se prononcer sur les comptes. Celle-ci donne quitus au trésorier à l'unanimité.

Jacques, qui n'est plus membre de ENM, demande à pouvoir lire un texte qu'il a rédigé, précisant : « durée, 12 minutes et après je m'en vais ». Quelques réticences mais la proposition est acceptée sous

réserve que ce texte ne soit pas un règlement de compte entre personnes. Ce dernier commence sa lecture. Les attaques personnelles ne seront pas retranscrites ici, nous nous bornerons à rester dans le sujet qui nous rassemble ce soir. Jaques annonce qu'il a créé une nouvelle association et que Méline est capable maintenant de gérer l'argent qui lui sera envoyé par cette nouvelle association, sans avoir à se justifier.

Un débat s'ensuit et la tension monte puis retombe avec le départ de Jacques et Eve.

Nicolas donne la parole à Philippe et Cathy, qui ont séjourné à Madagascar pendant 3 mois et ont fait plusieurs séjours au PB cet été. Ils commentent notamment ce qu'ils ont écrit dans la lettre 21. Il est clair qu'il manque un chef de culture au PB. Ils plaident en faveur d'un apport de compétences plutôt que d'argent. Les maisons en terre avec un minimum de ciment leur apparaissent s'inscrire dans un développement plus durable. Ils proposent de construire une telle maison à Majunga pour loger les nouveaux bacheliers du Paradis bleu à Befotaka qui désirent poursuivre leurs études. Par ailleurs, ils proposent de créer une antenne ENM dans leur région de Montpellier.

La parole est donnée à Guy et Michelle, nouveaux adhérents, qui animent l'association « les amis des écovillages de Madagascar ». Ils nous parlent de leur action sur le terrain, de leurs réalisations et projets. Des familles deviennent autonomes à travers des réalisations d'habitats et de cultures maraîchères en permaculture selon les conseils développés par un informaticien et un ingénieur agronome malgache. On sent beaucoup de persévérance, l'aventure n'est pas facile mais semble passionnante. Nos associations poursuivent le même but, l'autonomie de communautés. Le gros avantage de cette relation sera que les futurs élèves du Paradis Bleu, souhaitant se former à la permaculture, pourront le faire dans leur pays, dans leur langue maternelle, et non ailleurs en Afrique. La question du financement devenant alors pour ENM beaucoup plus accessible. Il est évoqué l'idée d'organiser une sorte de voyage scolaire dans l'un des centres à côté de Tana avec des élèves du PB.

La discussion se poursuit surtout autour de la difficulté que va avoir Méline, et nous aussi, pour naviguer entre 2 associations, elle qui n'est pour rien dans les dissensions qui secouent ENM. Comment savoir si ce que l'on financera n'a pas été déjà financé, comment superviser. Tout sera donc plus compliqué.

Vient le moment des élections du CA. Les personnes volontaires sont : Fabienne, Chantal, Mathilde, Nicolas, Jacky, et Patrick. Aucune objection n'étant soulevée par l'assemblée, le CA est élu à l'unanimité. Ce dernier se consulte pour désigner le bureau, à savoir : président : Nicolas SERSIRON – secrétaire Jacky PICHARD – trésorier Patrick ANDRU, et approuve la nouvelle adresse du siège social d'ENM : chez ANDRU, 7 rue Larminat, 89800 COURGIS

La séance est levée à 21 heures et les discussions continuent bon train autour d'un buffet.

Patrick ANDRU et Nicolas SERSIRON ... 29 11 2016

Ce compte rendu sera mis sur le site [www.echangenonmarchand.fr](http://www.echangenonmarchand.fr)